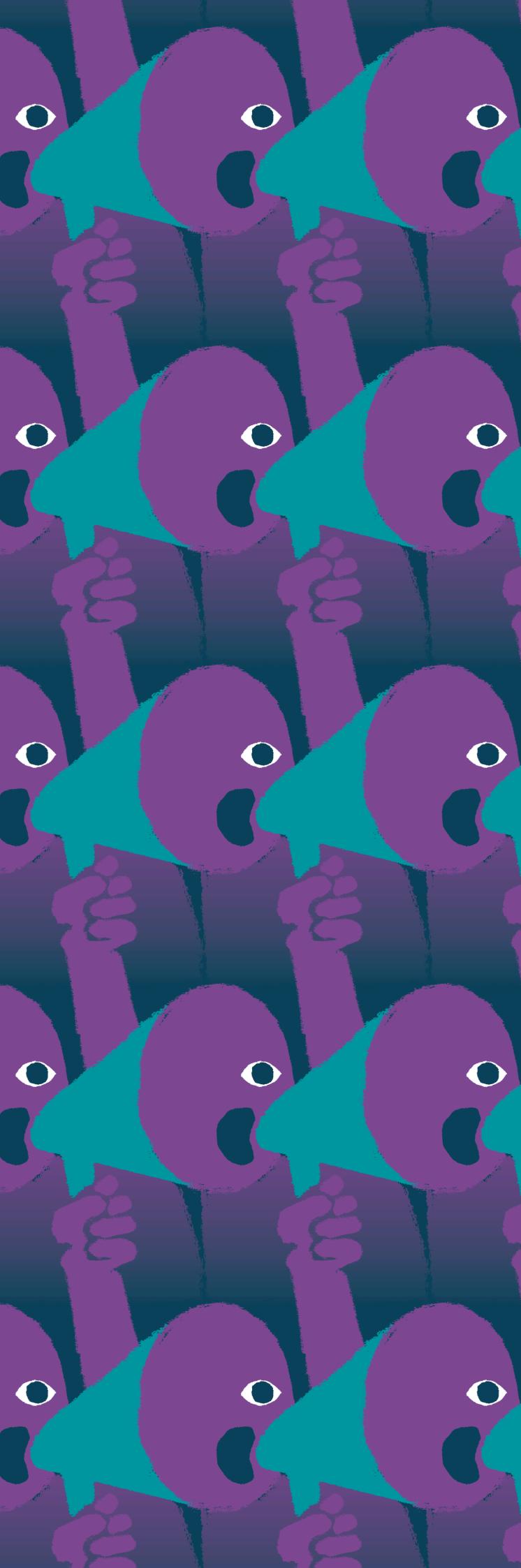


# LIBERTÉ ÉGALITÉ SEXUALITÉS



LIVRET D'ACCUEIL  
DES BÉNÉVOLES



# SOMMAIRE

- 1 Qui sommes-nous ?**
- 2 • Quelques chiffres clés
  - 3 • Nos objectifs
  - 3 • Notre approche
  - 4 • Les programmes nationaux
  - 6 • La gouvernance nationale
  - 7 • Les rencontres
  - 7 • Le financement du Mouvement
  - 8 • Les entités du Mouvement
  - 9 • L'organigramme
  - 10 • Sur la carte
- 11 Planning Familial 32 & Centre LGBT+ du Gers**
- 11 • Nos financements
  - 12 • L'équipe salariée
  - 13 • Mémo "Comment présenter le PF32?"
- 14 Être bénévole : comment s'impliquer ?**
- 15 • Intégrer le Conseil d'Administration
  - 16 • Aide à la vie associative
  - 16 • Organisation d'événements
  - 18 • Centre LGBT+ du Gers
  - 18 • Groupe de parole "LGBT+ & Migrant·es"
  - 20 • Interventions scolaires et EVARS ponctuelles
  - 20 • Jeunes Militant·es
  - 21 • NVN & Tchat du Planning Familial
  - 21 • Groupe de parole "Femmes migrantes"
- 21 Valoriser mon expérience de bénévole**



# QUI SOMMES - NOUS ?

## LE MOUVEMENT FRANÇAIS DU PLANNING FAMILIAL

Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), communément appelé le Planning Familial, est un mouvement féministe intersectionnel et d'éducation populaire. Association de loi 1901, le Planning Familial milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations et les violences sexistes. Son but est de permettre à toutes et tous de vivre une sexualité libre et sans contrainte.

Créé en 1956 dans la quasi clandestinité, sous le nom de "La maternité heureuse", notre mouvement s'est d'abord battu pour légaliser la contraception. Ce combat, mené d'arrache-pied avec d'autres associations et collectifs féministe, a contribué à l'adoption de la loi Neuwirth en 1967. En 1973, le Planning Familial rejoint la lutte pour le droit à l'avortement qui sera accordé par la loi Veil de 1975, reconnaissant enfin aux femmes le droit de choisir d'avoir ou non des enfants.

Malgré ces progrès, les luttes du Planning Familial sont toujours d'actualité ! Dans un contexte politique et social menaçant les droits sexuels, le Planning Familial continue de militer sans relâche pour une société plus juste, fondée sur l'égalité, la mixité, le respect et la laïcité.

Aujourd'hui, le Planning Familial est présent sur l'ensemble du territoire national métropolitain et d'outre mer, grâce à ses 75 associations départementales. L'association touche de centaines de milliers de personnes chaque année, que les salarié·es et les bénévoles reçoivent dans les leurs locaux ou rencontrent lors d'actions extérieures en directions de tous les publics (jeunes, scolaires, personnes incarcérées, personnes en situation de handicap, personnels médico-sociaux, personnes LGBTQI+).

A l'international, en tant que membre du réseau *International Planned Parenthood Federation* (IPPF), le Planning Familial mène un plaidoyer dédié à la promotion de l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs au niveau européen et international. Solidaire des partenaires des pays du Sud, Le Planning Familial développe depuis 15 ans des programmes de promotion de la santé et des droits et reproductifs dans les pays d'Afrique subsaharienne.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le logo du Planning Familial n'est pas un simple dessin, il est le reflet de notre identité et de notre histoire ! Il représente le *Mouvement*, symbolisant notre engagement continu et notre nature profondément militante.

Il incarne la dynamique selon laquelle nous allons toujours de l'avant dans nos combats, signifiant que nous ne lâcherons rien dans nos luttes pour les droits sexuels et l'égalité. Enfin, cet emblème témoigne de l'évolution constante de nos luttes et de nos actions pour s'adapter aux réalités sociales et aux besoins de tousxtes.

# QUELQUES DATES CLÉS

## LE PLANNING AGIT

- 1956** : Création de l'association « La Maternité Heureuse »
- 1960** : L'association devient « Le Mouvement Français pour le Planning Familial » (MFPF)
- 1961** : Ouverture du premier centre d'accueil à Grenoble
- 1971** : Le MFPF reçoit l'agrément d'Éducation populaire par l'Etat
- 1973** : Engagement du MFPF en faveur de la légalisation de l'avortement
- 1983** : Positionnement du MFPF comme mouvement féministe ; engagement contre les violences faites aux femmes
- 1987** : Animation et formation des professionnel·les aux risques liés au VIH et aux IST
- 2002** : Mobilisation pour la défense de l'accouchement sous X
- 2003** : Premier programme international de prévention des risques sexuels (SSDG) ; création du programme inter associatif « Femmes & VIH »
- 2009** : Programme contre les mariages forcés et mise en place des réseaux régionaux de prévention
- 2010** : Création du programme « Handicap et alors ? »
- 2012** : Le MFPF se mobilise pour les droits LGBTQ+
- 2013** : Création du programme « Genre et Santé Sexuelle »
- 2015** : Mise en place du Numéro vert national 0 800 08 11 11 « Sexualités, contraception, IVG » et du projet « Jeunes »
- 2017** : Mise en place d'un outil de recueil de données national (RDPF)

## LES DROITS EN FRANCE ÉVOLUENT

- 1944** : Droit de vote est accordé aux femmes
- 1946** : Principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans le préambule de la Constitution
- 1965** : Les femmes sont autorisées à exercer une activité professionnelle et à avoir un compte sans autorisation maritale
- 1967** : Loi Neuwirth autorise la contraception
- 1972** : Principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi
- 1975** : Loi Veil autorise l'avortement
- 1981** : Dépénalisation de l'homosexualité
- 1982** : Remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale
- 1990** : Reconnaissance du viol conjugal
- 1999** : Mise en place du PACS
- 2001** : Loi sur la parité pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux
- 2001** : Loi reconnaissant le viol conjugal
- 2013** : Loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe
- 2015** : Remboursement à 100% de l'IVG
- 2016** : Suppression du délai de réflexion pour l'IVG
- 2017** : Loi sur l'extension du délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse (sites internet...)
- 2022** : Loi interdisant les thérapies de conversion
- 2024** : Loi constitutionnelle relative à la liberté de recourir à l'IVG
- 2025** : Loi intégrant le non-consentement de la victime dans la définition du viol et des autres agressions sexuelles

# LES OBJECTIFS DU MOUVEMENT

- Prendre en compte toutes les sexualités et les identités de genre.
- Promouvoir l'éducation à la sexualité et son intégration dans les programmes scolaires.
- Agir pour la prise en compte de la santé sexuelle comme un des droits de la personne.
- Accompagner dans le choix d'une contraception adaptée à chacune et à chacun.
- Ecouter et orienter pour une demande d'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).
- Dénoncer et combattre toutes les formes de violences, accueillir toutes les personnes qui en sont victimes (viols, agressions, harcèlement, mariages forcés, mutilations sexuelles, etc.).
- Lutter contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).
- Privilégier une parentalité choisie (droit à l'accouchement anonyme, PMA, adoption, etc.).
- Agir à l'international par des actions de plaidoyer notamment avec l'IPPF
- Former et informer, notamment les professionnel·les, développer des outils.

# NOTRE APPROCHE

- Ecoute active et sans jugement
- Approche globale de la personne dans le respect de son expérience et son vécu
- Prise en compte de toutes les sexualités quelle que soit la situation de vie des personnes (situation de handicap, de migration, de détention, etc.)
- Approche basée sur l'éducation populaire : accompagner la personne en partant de ses connaissances pour qu'elle puisse faire ses propres choix
- Professionnel·les formées
- Observateur des réalités sociales

# LES PROGRAMMES NATIONAUX

Au fil des années, le Planning Familial a développé de nombreux programmes dédiés à des thématiques diverses et complémentaires. Ces programmes proposent des actions, des formations et des outils à décliner localement.

## GENRE ET SANTÉ SEXUELLE

Basé sur des échanges collectifs, le programme « Genre et Santé Sexuelle » favorise un meilleur accès à la santé sexuelle pour toutes et tous.

Le programme met en place trois types d'actions :

- formation des professionnel·les,
- formation des personnes,
- ressources groupes de parole.

## HANDICAP ET ALORS ?

Le programme « Handicap et alors ? » a pour objectif de promouvoir l'autonomie sexuelle, affective et relationnelle des personnes en situation de handicap. Le programme permet :

- d'animer des espaces d'éducation à la santé sexuelle et d'offrir des lieux de parole pour les personnes vivant en situation de handicap et pour leurs familles,
- de proposer des formations pour les professionnel·les du secteur médico-social.

## PROJET JEUNES

Le projet « Jeunes » a pour objectif de garantir la participation des jeunes dans les actions et les organes décisionnels du Planning Familial. Dans le cadre de ce projet, des actions sont mises en place :

- en interne, pour favoriser l'accueil et l'implication des jeunes bénévoles,
- en externe, pour dynamiser l'image du Planning et informer les jeunes sur leurs droits.

## LES PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Le combat du Planning s'inscrit clairement dans une dimension internationale, par plusieurs types d'actions :

- des actions de plaidoyer visant à peser sur la politique étrangère de la France, et notamment sur les engagements financiers en faveur des droits sexuels dans le monde,
- la participation à des conférences internationales,
- des actions de solidarité avec des associations partenaires dans d'autres pays.

## FEMMES MIGRANTES, VIH, IST

Réalisé en partenariat avec d'autres associations, le programme « Femmes migrantes, VIH, IST » contribue à visibiliser les femmes vivant avec le VIH et à les rendre actrices de leurs revendications. Le programme s'articule autour de deux grands axes :

- formation de professionnel·les,
- espace de parole pour les personnes vivant avec le VIH/sida.

AU PLANNING, ON RESPECTE  
L'AUTODETERMINATION



MFPF Mouvement français pour le planning familial.

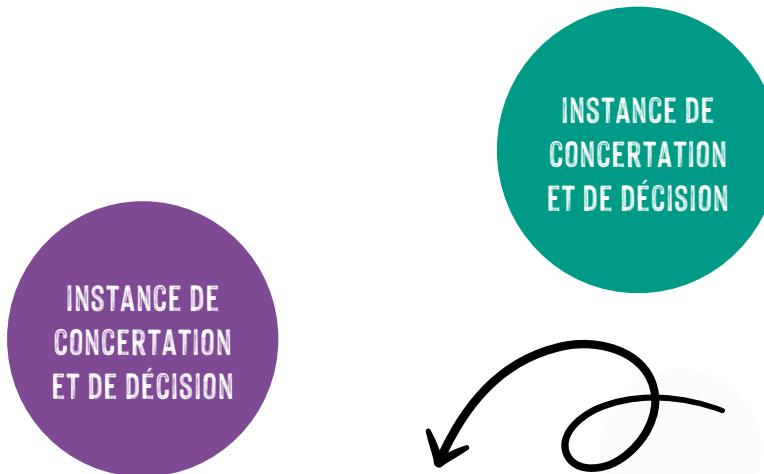
un enfant...  
si je veux...  
quand je veux.



JE N'AI  
PAS À  
CUL  
PABI  
LISER

# LA GOUVERNANCE NATIONALE

Le Planning Familial est doté d'instances de concertation et de décision au niveau national. Les membres de ces instances sont issu·es des associations départementales.



## LE BUREAU

Le Bureau confédéral est l'organe décisionnel permanent du mouvement. Les membres du Bureau sont issu·es du CA confédéral et sont élu·es par celui-ci pour 3 ans. Il est composé de 2 co-président·es, d'un·e trésorier·ère, d'un.e secrétaire ainsi que de plusieurs membres référentes sur des dossiers thématiques. Il veille à ce que le plan stratégique, voté au Congrès précédent, soit respecté. Il joue le rôle d'employeur pour les salarié·es de la Confédération.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'administration national est l'organe de représentation du mouvement. Il se réunit 3 fois par an. Les membres qui y siègent sont désigné·es par chaque AD, pour une durée de 3 ans. Il élit le Bureau confédéral. Il pilote la stratégie nationale du mouvement en s'appuyant sur les orientations et le plan stratégique votés au Congrès.



## LES PÔLES

Les Pôles élaborent des outils qui mettent en œuvre les orientations du Congrès. Leurs membres sont élu·es, pour 3 ans, par le CA confédéral. Il existe deux pôles : « Genre, droits et sexualités » et « Vie associative et réseau ». Les pôles sont divisés en chantiers permettant de travailler sur une thématique, un projet donné. Tout·e militant·e peut s'investir ponctuellement sur un chantier sans être élu·e.



# LES RENCONTRES

## CONGRÈS

Le Congrès est un événement politique de première importance, qui a lieu tous les 3 ans. Chaque AD désigne un·e ou plusieurs délégué·es en fonction de son nombre d'adhérent·es». Iels définissent les grandes orientations du mouvement, à savoir : le plan stratégique.

## RENCONTRES NATIONALES THÉMATIQUES

Les Rencontres nationales thématiques ont lieu 2 fois par an et permettent à tou·tes les membres du mouvement qui le souhaitent de mutualiser leurs expériences et d'analyser leurs pratiques.

## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

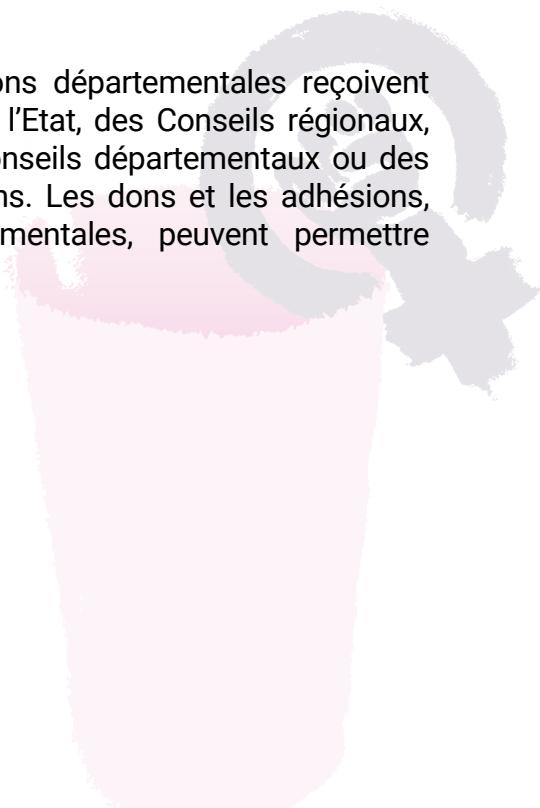
Les Universités populaires ou les Universités d'été réunissent les membres du réseau mais aussi des intervenant·es extérieur·es (militant·e·s associatifs, chercheur·es...), tous les 2 ou 3 ans, pour réfléchir collectivement sur une thématique donnée.

# LE FINANCEMENT DU MOUVEMENT

Le Planning Familial reçoit divers financements répartis sur trois échelons : au niveau national, au niveau régional et au niveau départemental.

 Au niveau national  
La Confédération est financée majoritairement par l'Etat, notamment les Ministères et par les cotisations des membres des AD et des Fédérations régionales. Ces financements servent à l'administration du mouvement et à la coordination d'actions nationales (le Numéro vert national, projet « Jeunes », etc.).

 Au niveau régional et départemental  
Les Fédérations ainsi que les Associations départementales reçoivent divers financements, pouvant provenir de l'Etat, des Conseils régionaux, des Agences régionales de santé, des Conseils départementaux ou des Mairies. Cela varie en fonction des régions. Les dons et les adhésions, dans les associations locales départementales, peuvent permettre d'animer la vie associative.



# LES ENTITÉS DU MOUVEMENT

## LA CONFÉDÉRATION

**CONF**

A la tête du Mouvement, elle gère l'administration, la communication, les relations publiques, la coordination du réseau, les publications, le centre de documentation etc.

Elle met en place des projets nationaux en lien avec les associations départementales et à destination de celles-ci (projet « Jeunes », programmes internationaux, etc.). Elle anime et coordonne le réseau des 75 associations départementales.

## LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

**FD**

En accord avec le découpage administratif, les 13 Fédérations régionales regroupent les AD d'un même territoire.

## LES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

**AD**

Les 75 Associations départementales (AD) du mouvement sont au cœur du travail orchestré par le Planning Familial, puisqu'elles sont en contact direct avec le public. Elles accueillent le public dans leurs locaux (entretiens individuels ou collectifs sur les sexualités, l'IVG, la contraception, etc.).

Elles font des interventions extérieures à la rencontre de divers publics (éducation à la sexualité, groupes de parole, ateliers, etc.). Elles dispensent des formations à destination des professionnel·les, des bénévoles, etc. Elles militent localement pour la défense des droits sexuels. Il existe deux types d'associations départementales : les EICCF (écoute, information et orientation, aussi appelés EVARS) et les CPEF (missions des EICCF + consultations médicales).

## LES GROUPES LOCAUX

Une AD peut être composée de plusieurs antennes situées dans des villes différentes. Ces groupes sont autonomes tout en se référant aux stratégies du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association départementale à laquelle ils sont rattachés.

# L'ORGANIGRAMME

## THE INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION

### à l'échelon international

est un vaste **réseau** de 151 **associations**, il mène notamment des **actions de plaidoyer** afin de promouvoir l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs.

## LA CONFÉDÉRATION

Environ 15 salarié·es

### à l'échelon national

## LA FÉDÉRATION OCCITANIE

3 salarié·es

### à l'échelon régional

coordonne le réseau entre les 13 AD présentes sur l'Occitanie et fait le lien entre la **Confédération** et nous. A l'échelle régionale, elle gère des projets et fait du plaidoyer auprès de financeurs.

## LE PLANNING FAMILIAL DU GERS

### à l'échelon départemental

est le **œur de l'action**, en contact direct avec le public, assurant l'accueil, les entretiens, les interventions extérieures, et le militantisme local.

## BÉNÉVOLES

40 personnes

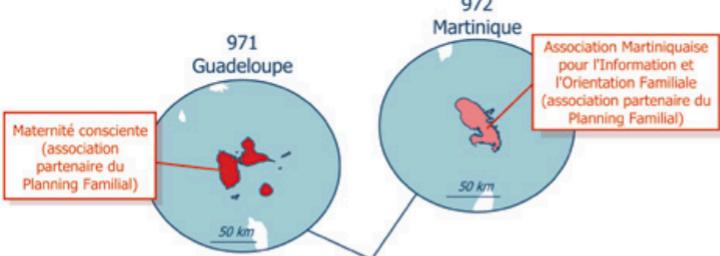
## SALARIÉ·ES

2 salarié·es

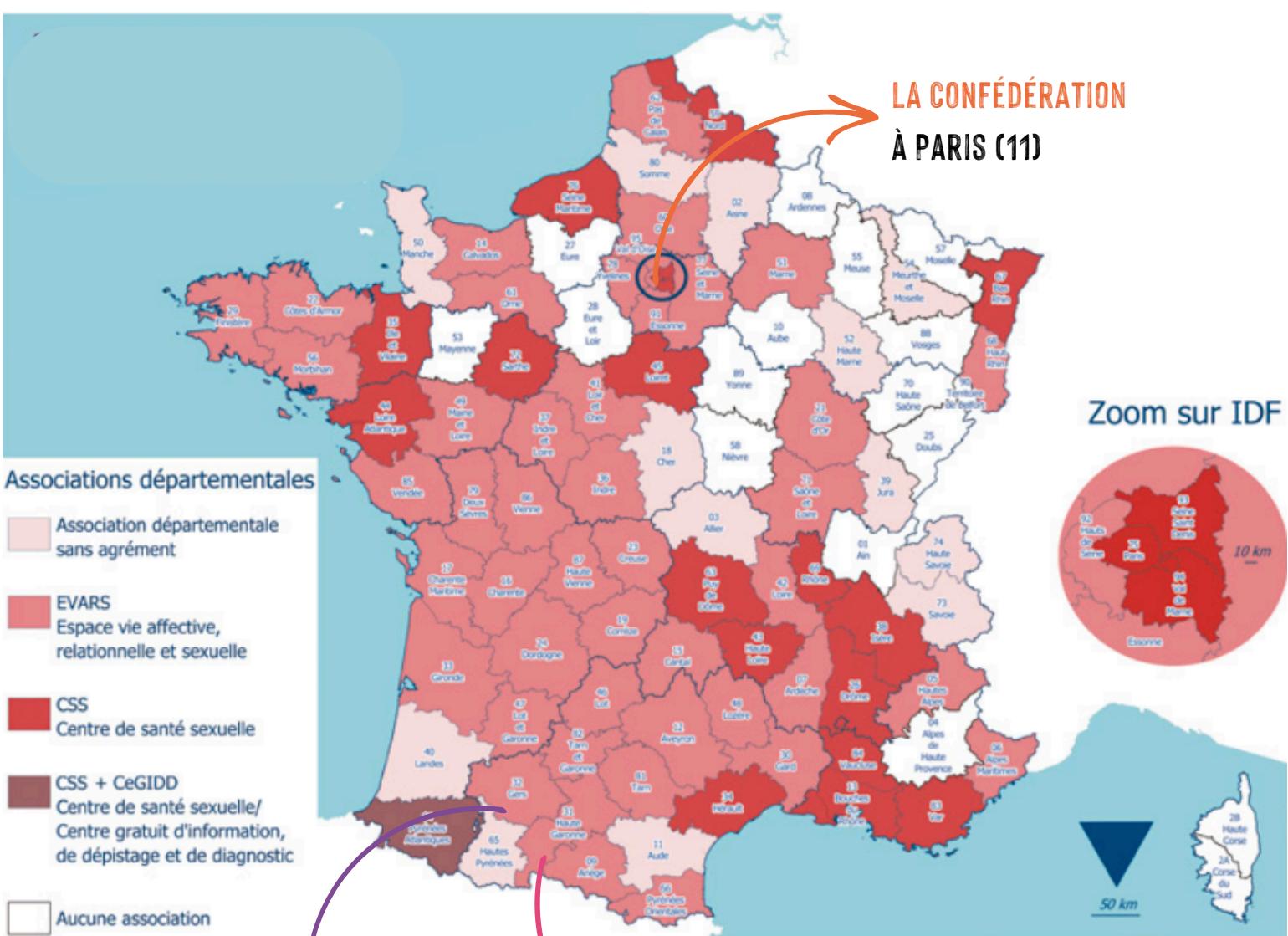
C'est grâce à cette **vitalité sur le terrain** que nous pérennissons nos financements et que nous maintenons une pression politique locale pour faire évoluer les pratiques et garantir les droits.

# SUR LA CARTE

Données du MFPF, 2024



THE INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION  
À TRAVERS LE MONDE



# PLANNING FAMILIAL 32 & CENTRE LGBT+ DU GERS

**7 janvier 1964** : Création de l'association

**Fin des années 2010** : Fermeture de l'asso (ancienne équipe)

**2020** : Réouverture de l'AD32

**2021** : 1ère Marche des Fiertés du Gers (à Auch)

**2022** : Premiers postes salariés ouverts

**2023** :

- Ouverture du Centre LGBT+ du Gers
- Obtention de l'agrément EVARS nous permettant d'être un espace labélisé mais également d'effectuer les consultations psycho-sociales post IVG



Nous luttons contre les violences sexuelles et sexistes et contre les violences. Nous faisons de la promotion de la santé sexuelle auprès de tous les publics.

Les valeurs défendues par notre association sont :



## NOS FINANCEMENTS

Le financement des activités et la pérennité du PF32 reposent sur la réponse aux appels à projets. Ce processus est crucial : il permet d'obtenir les subventions nécessaires pour réaliser toutes les actions et d'assurer le maintien des emplois des salariées.

Les salariées s'engagent dans ce travail tout au long de l'année pour monter les dossiers et garantir les ressources financières qui concrétisent l'engagement militant et les objectifs de l'association. Sans le succès de ces démarches, le fonctionnement de l'AD ne serait pas possible.



# L'ÉQUIPE SALARIÉE



**TYPHANIE**

**Animation & prévention EVARS**

**Salariée depuis avril 2024**

- [typhanie@pf32.fr](mailto:typhanie@pf32.fr)
- 06 77 76 66 48



**LOLA**

**Animation & prévention EVARS**

**Salariée depuis octobre 2022**

- [lola@pf32.fr](mailto:lola@pf32.fr)
- 07 88 76 92 35

Diplômée d'une licence de sociologie et d'un double master en études de genre.

J'aime créer tout un tas de choses notamment des outils, tel que ce livret !



*Marche des Fiertés 2023*

## APPROCHE

## PERMANENCES

Mouvement féministe intersectionnel et d'éducation populaire

Santé sexuelle comme faisant partie intégrante de la santé et du bien-être des personnes. (OMS)

Approche respectueuse et positive des sexualités, un accès à l'information, aux droits et une Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)



## ACTIONS

Formations, interventions, groupes de parole, conférences, stands de prévention et d'information, ciné-débats, etc

Santé sexuelle, violences sexuelles et sexistes, parentalité, lgbt+ discriminations, handicap, compétences psycho-sociales, etc

Jeunes (enfants, adolescent·es, adultes, scolaires, étudiant·es) adultes, bénévoles, professionnel·les, personnes migrantes, en situation de handicap ou de vulnérabilité et grand public

Prestation à la demande, demandez un devis

## PLANNING FAMILIAL 32

Association composée de 3 salariées toutes issues d'une formation en sociologie et d'un double master en études de genre.

Formations spécifiques :

- Genre et Santé Sexuelle
- Compétences psycho-sociales : ProDAS
- EVARS auprès de personnes en situation de handicap

Environ 40 bénévoles adhérent·es

## CENTRE LGBT+ DU GERS

Ouvertures mensuelles et permanences dédiées aux personnes LGBT+ et allié·es :

- de 14h à 17h30
- les premiers et troisièmes mercredis du mois

LIEU DE SOCIALITÉ  
INFORMATION  
DOCUMENTATION



# ÊTRE BÉNÉVOLE AU PLANNING : COMMENT S'IMPLIQUER ? ADHÉREZ !

Comme toute association, le PF32 n'est rien sans ses bénévoles.

Les activités des bénévoles au Planning Familial 32 sont nombreuses : après avoir adhéré à l'association, chacun·e peut y trouver sa place selon ses envies, ses disponibilités et/ou ses compétences. Rencontres avec le public, plaidoyer, animation des réseaux sociaux, il y a forcément une action qui vous correspond ! Sinon, il ne reste qu'à la créer !

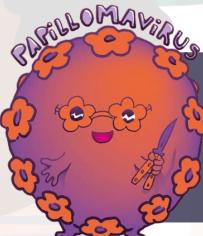
**Peu importe le type d'engagement ou le niveau de connaissances, votre aide est la bienvenue ! Vous pourrez en discuter avec le·a bénévole référent·e de l'accueil bénévole.**

En adhérant au Planning Familial 32, vous devenez bénévoles et :

- vous vous engager à respecter la Charte du MFPF et ses principes,
- vous pouvez participer aux réunions mensuelles d'Organisation Associative (OA),
- vous garantissez la mise en oeuvre de nos actions et projets,
- vous soutenez également nos emplois,
- vous avez accès à des formations dispensées par l'ensemble du Mouvement,
- vous serez sollicité pour participer aux assemblées générales,
- vous élisez les membres du Conseil d'Administration,
- vous permet de proposer des mentions lors du Congrès, de plus : + l'AD a d'adhérent·es :
  - + cela nous permet d'avoir de votes lors que les délégué·es du PF32 vous représentent au Congrès
  - - l'AD paye de cotisations au Mouvement (ce n'est pas logique mais c'est comme ça).

**Pour devenir adhérent·e, vous devez vous acquitter de la somme de 8 ou 20 euros au choix :**

- en espèces ou en chèque
- en CB via le QRcode ou en cliquant [ici](#)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez être adhérent·e, dans 2 associations départementales en même temps.



# INTÉGRER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## ENGAGEMENT : Régulier au sein de la vie associative

Chaque association départementale a un Conseil d'administration qu'il est possible d'intégrer en tant que bénévole. Pour y participer, il faut se présenter comme candidat·e lors de l'Assemblée générale afin d'être élu·e au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration réfléchit et décide de l'organisation et de la vie de l'AD et à la mise en place de leur projet pédagogique. C'est également une instance où il est possible de proposer de nouvelles idées ou de nouvelles actions !



Chloé, Lucie, Marine et Pascale

TOUT LE MONDE

peut devenir bénévole  
via une adhésion de 8 ou 20 euros (au choix).

LES BÉNÉVOLES  
ADHÉRENT·X·E·S

élisent les membres du CA lors des Assemblées Générales  
(extraordinaires ou ordinaires).

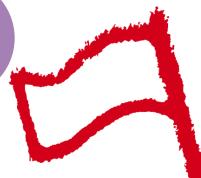
LE CA  
Groupe de  
bénévoles élu·x·e·s

- décide des orientation du PF32, conformément au projet associatif
- se charge de la fonction employeur
- fonctionne de manière collégiale
- Mandat : 1 an (renouvelable)



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E POUR DEVENIR MEMBRE DU CA ?

Contactez par mail [ca@pf32.fr](mailto:ca@pf32.fr) pour + d'infos.



# AIDE À LA VIE DE L'ASSOCIATION

## ENGAGEMENT : Ponctuel

Les bénévoles qui n'ont pas beaucoup de temps peuvent venir, ponctuellement, donner un coup de main à leur association départementale !

Exemples de missions ponctuelles :

- Tracter les flyers,
- Aménager les locaux pour les événements,
- Préparer les salles pour accueillir le public,
- Venir en renfort administratif,
- Tondre la pelouse (Merci Christian C 😊),
- Préparer un plat partagé pour une rencontre bénévole,
- Conduire le char de la Marche des Fiertés,
- Créer et fabriquer des badges.

En somme (presque) tout est possible !

# ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

## ENGAGEMENT : Ponctuel ou soutenu avec le public

Le PF32 organise de nombreux événements aussi bien au niveau local : la Marche des Fiertés d'Auch, 8 mars, 25 novembre, événements festivals et culturels, ciné-débats, rencontres et apéros bénévoles, etc.

- Coordination et organisation lors des réunions internes et avec les partenaires opérationnels
- Communication des événements : radio, presse, etc,
- Logistique, préparation du catering, gestion du bar, tenue de stand PF32,...
- et encore plein d'autres missions ponctuelles mais tout aussi importantes !





Marche des Fiertés 2022



Marche des Fiertés 2024



BBQueer n°1 2025



1er anniversaire du Centre LGBT+



Stand de prévention au Spectacle "Le Pédé"



Marche des Fiertés 2025



Stand de prévention au festival CIRCA



Intervention au FJT Le Noctile



Semaines Nationales de la Santé Sexuelle



Les Bandas de Condom



La Fête du Slip



Atelier écoféministe au CLAN Nogaro



Stand de prévention au CMA de Pavie



Formation VSS avec les bénévoles de CIRCA



Intervention avec la Mission Locale

# CENTRE LGBT+ DU GERS

## ENGAGEMENT : Ponctuel ou régulier



Depuis le 1er février 2023, le Planning Familial 32 a ouvert son centre LGBT+. Ici, l'enjeu est de le faire connaître au grand public ! Parmi les différentes missions possibles :

- Accueillir lors des permanences d'écoute spécifiques aux personnes concernées et leurs allié·es : le premier et le troisième mercredi du mois de 14h30 à 17h
- Veiller au suivi du prêt des ressources du Centre et proposer de nouvelles ressources (livres, films, jeux)
- Animer, organiser les événements conviviaux : soirées jeux, BBQueer, ateliers de médiation artistique pour la Marche des Fiertés

Mais aussi...

## GROUPE DE PAROLE “LGBT+ & MIGRANT·ES”

### ENGAGEMENT : Régulier (1 cycle de moins d'une dizaine d'intervention)

Depuis 2024, en collaboration avec le CADA d'Auch et de l'Isle-Jourdain, nous mettons en place des groupes de parole avec les personnes migrantes et LGBT+. Lors de ces temps, nous abordons différentes thématiques (notamment: parcours de migration, difficultés et violences vécues liées à l'identité de genre et/ou l'orientation sexuelle).



Visuels créés lors d'un groupe de parole LGBT+ & migrant·es en 2024

DartaQueer aka Stuart, bénévole  
Marche des Fiertés 2023



# INTERVENTIONS SCOLAIRES & EVARS PONCTUELLES

## ENGAGEMENT : Régulier ou ponctuel avec le public

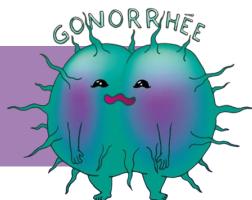
Vous avez envie de sensibiliser les plus jeunes sur les questions d'EVARS ? Rapprochez vous des animateurices de prévention ! Iels seront ravi·es de vous présenter les différentes interventions mises en place dans le cadre scolaire.

Vous aurez possibilité d'observer les interventions scolaires. Puis au fur et à mesure, vous pourrez commencer à co-animer avec l'animateurice.

On parle d'EVARS ponctuelles, pour toutes les séances d'EVARS que nous animons de manière...ponctuelle oui, dans différents lieux : MECS, Mission Locale, Foyer de Jeunes Travailleurs, etc...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023/2024, 1428 lycéen·nes ont participé à nos interventions.



# JEUNES MILITANT·ES

## ENGAGEMENT : Régulier au sein du MFPF : il y a plusieurs regroupements par an

Envie d'organiser des actions ? D'avoir de grands débats théoriques ? Ou simplement de se retrouver entre jeunes bénévoles militant·es pour discuter ? C'est possible ! Il existe un groupe « Jeunes Militant·es » qui s'investit sur des actions au niveau national. Pourquoi pas vous ? La seule condition est d'avoir moins de 30 ans.

Vous pourrez intégrer des groupes de travail sur les différentes thématiques portées par le MFPF. Vous aurez également la possibilité de tenir des stands de prévention lors de rencontres telles que le festival Solidays ou encore la Fête de l'Humanité ! Et plein d'autres choses.

Pour plus d'informations, contactez la personne en charge du projet jeunes à la Confédération par mail : [projetjeunes@planning-familial.org](mailto:projetjeunes@planning-familial.org)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, lors du Congrès, les JM ont porté un texte proposant que le MFPF soit reconnu dans nos textes comme un mouvement féministe intersectionnel, la motion a été acceptée.



# NVN & TCHAT DU PLANNING FAMILIAL

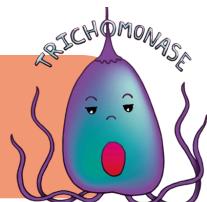
## ENGAGEMENT : hebdomaire auprès du public / à distance

Après un peu d'expérience et 2 formations d'une journée chacune, vous avez la possibilité de vous former au numéro vert et/ou au tchat d'écoute et d'informations. Dans un premier temps, vous serez accompagné·e, puis quand vous serez à l'aise, vous pourrez tenir une permanence seul·e.

A l'AD32, les animatrices tiennent une permanence tchat de 4h un jour fixe par semaine, avant de vous engager vous pouvez assister à une de nos permanences.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, l'AD32 a tenu 119h de conversation et rencontré 325 personnes.



## GROUPÉ DE PAROLES "FEMMES MIGRANTES"

## ENGAGEMENT : régulier (2 sessions de plusieurs interventions à la fin de l'hiver et au début de l'automne)

En tant que bénévole, vous avez la possibilité d'intégrer le groupe "Groupe de paroles Femmes Migrantes". Bien entendu, vous avez la possibilité d'être formé·e sur les questions de migration et à l'animation de groupes de parole.

## VALORISER VOTRE EXPÉRIENCE DE BÉNÉVOLAT



Au sein du MFPF, il est possible d'effectuer la formation de 160 h « Education à la vie ». (théorique et pratique) qui valide vos acquis et vos expériences au PF32 lors des interventions auprès du public et les formations suivies (au sein et en dehors du MFPF).

Après les 160h, vous passez un entretien avec une personne travaillant au sein du MFPF qui validera le dossier et l'enverra à la Confédération qui vous enverra votre attestation.

Cette formation aux bénévoles d'agir en autonomie lors des interventions extérieures dans tous les plannings familiaux de France. Notez que vous pouvez commencer votre EAV dans une AD et la poursuivre dans une autre.

Un guide EAV de quelques pages a été créé au sein de l'AD, demandez le nous.

## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

 planningfamilial32

 planningfamilial\_32

EN SAVOIR PLUS :  
[www.libresdenoschoix.fr](http://www.libresdenoschoix.fr)  
[www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)

